

Niels F. May, *Zwischen fürstlicher Repräsentation und adliger Statuspolitik. Das Kongresszeremoniell bei den westfälischen Friedensverhandlungen*

Sébastien Schick



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ifha/8856>

DOI : 10.4000/ifha.8856

ISSN : 2198-8943

Éditeur

IFRA - Institut franco-allemand (sciences historiques et sociales)

Référence électronique

Sébastien Schick, « Niels F. May, *Zwischen fürstlicher Repräsentation und adliger Statuspolitik. Das Kongresszeremoniell bei den westfälischen Friedensverhandlungen* », *Revue de l'IFHA* [En ligne], Date de recension, mis en ligne le 02 novembre 2017, consulté le 24 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ifha/8856> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ifha.8856>

Ce document a été généré automatiquement le 24 septembre 2020.

©IFHA

Niels F. May, *Zwischen fürstlicher
Repräsentation und adliger
Statuspolitik. Das Kongresszeremoniell
bei den westfälischen
Friedensverhandlungen*

Sébastien Schick

RÉFÉRENCE

Niels F. May, *Zwischen fürstlicher Repräsentation und adliger Statuspolitik. Das
Kongresszeremoniell bei den westfälischen Friedensverhandlungen*, Stuttgart: Thorbecke
(Beihefte der Francia, 82), 2016, 284 p., 42 €

Le livre de Niels May représente sans aucun doute un travail important pour qui s'intéresse à la diplomatie de l'époque moderne mais aussi, plus largement, au rôle du cérémonial dans la définition des pouvoirs à l'époque moderne. Le thème de cet ouvrage paraît d'abord fort classique : il s'agit d'analyser le cérémonial qui fut observé lors des négociations de la paix de Westphalie et les conflits auxquels il donna lieu. N. May précise ses objectifs à travers deux questions (p. 16) : quelle fut la signification du cérémonial diplomatique pour les négociations de paix (pour quels acteurs en particulier, dans quels contextes précis, etc.), et quel fut le rôle de ces négociations de paix dans le développement du cérémonial diplomatique ?



Or, derrière ces questions se cachent des thèses fortes, la discussion s'engageant dès l'introduction avec une historiographie que l'auteur maîtrise parfaitement. Son grand mérite est alors de dégager l'objet « cérémonial » – et donc, à travers lui, la « diplomatie » – de la simple question des rapports entre princes : il démontre en effet que le rang et la dignité des princes n'étaient pas les seuls enjeux du cérémonial, ce dernier mettant en jeu, dans un entremêlement complexe, le rang et le pouvoir de nombreux acteurs (princes, ambassadeurs, représentants de tout rang) du jeu diplomatique. Loin d'une vision téléologique de l'étatisation des relations internationales à l'époque moderne, N. May nous présente donc un monde des négociations extrêmement ouvert, peu normalisé, et où la place, le statut et le rôle de chacun pouvaient bien souvent faire l'objet de revendications. Enfin, une discussion épistémologique serrée sous-tend le propos, notamment sur la position complexe que le cérémonial occupe entre représentation (*Darstellung*) et création (*Herstellung*) d'une hiérarchie, et donc sur la force performative du cérémonial (p. 37-42).

La première partie du développement, qui s'appuie sur des textes normatifs, est consacrée au contexte juridique des négociations. L'impression qui se dégage de ces pages est celle d'un grand flou : en effet, jusqu'au XVII^e siècle au moins, l'accord ne se faisait ni sur l'existence d'un lien systématique entre un statut (ambassadeur, plénipotentiaire...) et des fonctions (de négociateur et/ou de représentant), ni sur ce que « représenter » signifiait d'un point de vue juridique, et pas davantage sur un cas historique qui aurait pu servir de précédent cérémoniel.

Si l'interprétation de ces textes, considérés comme un simple cadre normatif à des pratiques, apparaît un peu superficielle – l'écriture de ces traités est elle-même une action, et leurs auteurs souvent eux-mêmes des praticiens de la diplomatie –, il n'en reste pas moins que ces débats sont sans doute le côté pile d'une médaille dont les conflits de préséance, analysés dans la principale partie du livre, sont le côté face (p. 91-212). Les correspondances diplomatiques permettent d'abord de mettre en

évidence le lien, classique, entre les conflits de cérémonial et la question du rang respectif de chaque prince. Mais l'auteur innove lorsqu'il prouve, de manière passionnante, que le statut du prince représenté n'était pas le seul enjeu des conflits de cérémonial : c'est parfois le rang du négociateur au sein de la société nobiliaire, c'est-à-dire sa dignité propre en tant qu'individu, que ce dernier cherchait à faire reconnaître et qui donnait lieu à la revendication symbolique. À l'image du titre « d'altesse » que le Duc de Longueville revendique, non pas en tant que représentant du roi de France, mais en tant que duc et *pair de France*, nombre de conflits ne se comprennent donc que si l'on envisage la pluralité des rôles des négociateurs. Parfois, le conflit cérémoniel résultait aussi du statut juridique des envoyés (doit-on, par exemple, traiter de la même manière le représentant principal et le député secondaire ? Comment se comporter face à un député secondaire lorsqu'il n'est pas noble, comme dans la délégation impériale ?). On s'aperçoit ainsi que la signification et le rôle des conflits de cérémonial dépassent de beaucoup la définition d'une hiérarchie au sein de la société des princes ; ils sont un instrument politique dont des acteurs aux rôles, à la dignité, aux statuts, aux objectifs différents et parfois contradictoires pouvaient tenter de se saisir, dans certaines circonstances, pour faire aboutir une revendication. Les territoires et les princes que l'auteur nomme les « acteurs précaires » du système diplomatique, et qui avaient un rang à faire reconnaître, s'en sont alors particulièrement emparés : ce fut le cas de Venise, des Provinces-Unies ou encore des princes-électeurs, que l'auteur analyse tour à tour, et qui cherchaient tous, à leur manière, à se faire accepter au sein du groupe restreint des têtes couronnées. Une courte dernière partie permet de résumer ces résultats et de replacer le rôle du moment westphalien dans le temps long du cérémoniel observé lors de congrès futurs.

Sans doute qu'une attention plus grande portée à la nature même des correspondances diplomatiques aurait permis d'ajouter une autre dimension aux enjeux décrits : elles ne sont pas uniquement le « compte-rendu » d'une négociation ayant eu lieu (p. 15), mais aussi, comme l'a souligné J.-C. Waquet, le lieu même d'une seconde négociation. Toute lettre représente, en elle-même, une « interaction de statut » (G. Sternberg), si bien que le rang de chacun se négocie non seulement en face à face, lors du congrès, mais aussi entre membres d'une même société curiale, par la mise en écrit des événements. La remarque est toutefois de peu de poids face aux mérites de l'auteur, qui parvient à mettre en évidence la pluralité des enjeux politiques et des acteurs qui se cachent derrière les conflits de préséance, ainsi que la complexité des hiérarchies politiques imbriquées que le cérémonial donne à voir et fabrique. À travers son objet, N. May nous offre ainsi une image plus complexe, plus incertaine et donc plus passionnante des interactions diplomatiques à l'époque moderne.

INDEX

Index chronologique : Période moderne

Thèmes : Histoire des États et des pouvoirs

AUTEURS

SÉBASTIEN SCHICK

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne – IHMC (UMR 8066)